



## Projet Pédagogique

# Accueil collectif de mineurs Récréa 'Gray Secteur Jeunes



## TABLE DES MATIERES

### Présentation

#### Projet éducatif de la ville de Gray

1. ORGANISATEUR
  - 1.1 LA VILLE DE GRAY
2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE
  - 2.1 LE LIEU
  - 2.2 LES LOCAUX
  - 2.3 LE PUBLIC
  - 2.4 LES PARTENAIRES
  - 2.5 LE BUDGET
3. EQUIPE D'ANIMATION
4. OBJECTIFS DE L'EQUIPE
5. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE
6. FONCTIONNEMENT
7. INSCRIPTIONS
8. LES POINTS NON NEGOCIABLES
9. LA COMMUNICATION
10. EVALUATION

## PRESENTATION

Le projet pédagogique est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil. Il résulte d'une préparation collective et traduit un engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

Le projet pédagogique découle du projet éducatif de la ville de Gray.

Il est à disposition de tous (intervenants, animateurs, mineurs, famille, partenaire ect...)

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées. Il permet de donner du sens pédagogique aux actions réalisées.

## LE PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE GRAY

Les professionnels de la jeunesse liées au projet éducatif de la ville de Gray s'inscrivent dans une fonction éducative et ludique complémentaire du milieu scolaire, des partenaires et de la famille, en favorisant l'épanouissement des jeunes.

Les acteurs de la jeunesse devront soutenir les parents dans leur autorité et leur responsabilité, en proposant des services d'accueil adaptés à la diversité des âges des enfants et des situations familiales, en facilitant l'accès à des loisirs éducatifs de qualité, en privilégiant des relations de coopération entre les parents. Ils devront être des accompagnants en situation de détresse en proposant des lieux d'accueil, d'écoute et de conseil.

Celui-ci favorise la cohésion des équipes et leur sentiment d'appartenance à la collectivité. Il permet une dynamique de travail commune et d'harmoniser les pratiques. Ce projet sont disponibles pour les familles et les partenaires éducatifs.

## 1-ORGANISATEUR

### 1.1 LA VILLE DE GRAY

La commune est le premier territoire de vie quotidienne des familles. Même si la vie professionnelle et la vie sociale conduisent de plus en plus les populations à traverser de multiples territoires de vie, s'agissant de la vie familiale, l'ensemble constitué par le domicile, l'école fréquentée et les services publics de proximité dessinent un territoire de vie privilégié. La commune à donc le devoir de veiller au « bien vivre ensemble » sur ce territoire et de répondre aux besoins des enfants, des adolescents et des familles. Sa démarche pédagogique concernant la jeunesse, s'appuie sur 5 axes pour proposer un mode d'organisation et d'action qui devront répondre au mieux aux besoins et aux attentes des jeunes.

- Rendre accessibles et attractives les propositions d'accueil et de loisirs des jeunes.
- Favoriser les actions en lien avec l'autonomie du jeune.
- Favoriser les actions en lien avec l'environnement
- Favoriser l'épanouissement du jeune
- Mener des actions en lien avec la tolérance et la solidarité

## 2-PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### 1.2 LIEU

L'accueil des Jeunes se déroule dans les locaux de Récréa 'Gray au 19 rue Victor Hugo 70100 GRAY. Le numéro de téléphone est le 03 84 64 82 71.

L'adresse électronique est [secteurjeunes@ville-gray.fr](mailto:secteurjeunes@ville-gray.fr).

Articles de référence : L.227-5 et R.227-2 du Code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 3 Novembre 2014L'accueil est déclaré auprès de Jeunesse et sports.

### 2.2 LES LOCAUX

L'accueil est composé d'une salle principale avec coin détente, coin activités. Les jeunes ont accès à une salle pour préparer ou réchauffer les repas. Un espace toilette (WC/Lavabos) est également à disposition.

Les jeunes ont également accès au parc public de la maison pour tous et d'une cour arrière. Les jeunes ont la possibilité d'aménager et de meubler la salle selon leur envie.

## 2.3 LE PUBLIC



# ADOLESCENTS DE 14 À 17 ANS

## BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

### BESOINS ET INTÉRÊTS

**Besoins physiologiques**  
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité et de communication**

**Besoins sexuels**

**Affirmation de la personnalité, besoin d'indépendance et d'autonomie**

**Recherche de ses limites, de celles des autres et du système en général**

**Besoin de discussions, de réflexions, ambivalence dans les comportements**  
(besoin de groupe et de solitude... besoin de se dépenser à fond, et de ne rien faire)

**Besoin de conflits** (opposition systématique)

**Négation des valeurs : idéalisation mais aussi identification** (modèles)

### ACTIVITÉS POSSIBLES

**Les activités sont organisées collectivement, laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et éventuellement de refus**

**Sports collectifs**

**Jeux de coopération**

**Jeux de rôle**

**Organisation de débats, matchs d'impro, moments de discussions et d'échanges**

**Activités d'expression très élaborées**  
(techniques audiovisuelles et informatiques, etc.)

**Activités créatives très élaborées**

**Lecture et musique**

**Activités autogérées**  
(sous la supervision d'un adulte)



L'adolescence ne se caractérise pas uniquement par les changements physiques typiques de cette période. En effet, il s'agit d'un moment de la vie rempli de transformations émotionnelles et psychologiques aussi importantes que celles qui sont d'ordre physique.

Les adolescents se questionnent sur leur identité et ressentent un besoin grandissant d'indépendance. Il s'agit également d'une période de confusion où le jeune oscille entre son désir d'autonomie et celui d'être encore dépendant de ses parents.

Les amitiés prennent également une plus grande importance. De plus, la pression des pairs augmente et des changements comportementaux se produisent, créant parfois des conflits entre le jeune et ses parents ou adultes référents (animateurs par exemple). Rempli d'insouciance, se sentant invulnérable, l'adolescent recherche de nouvelles expériences et peut parfois s'exposer à des situations dangereuses ou néfastes pour son bien-être ou sa santé : consommation de tabac, d'alcool ou de drogues, conduite automobile ou comportements sexuels à risques, etc.

L'adolescence comporte également son lot de décisions difficiles auxquelles le jeune doit faire face, ce qui engendre toutes sortes d'émotions. Beaucoup de patience et de compréhension sont nécessaires

L'accueil pourra accueillir 12 jeunes de 11 ans à 17 ans. Tous les jeunes de la ville et des alentours pourront adhérer au secteur jeunes.

## 2.4 LES PARTENAIRES

- Les familles
- Les différents services de la ville
- Centre social Cap'Gray
- La mission locale
- La CAF
- Le foyer Afsam
- La CCVG
- Les associations du territoire
- Les centre médico éducatif et social du territoire.
- Les collèges et lycées de la ville :

Les objectifs de ce partenariat sont de définir un partenariat entre la Ville de Gray et les collèges afin de proposer des interventions d'animation jeunesse les mercredis matin et/ou à la pause de midi après le repas. Ces interventions auront lieu durant l'année scolaire, selon le calendrier défini en commun accord.

- Favoriser l'épanouissement personnel des élèves à travers des activités ludiques, culturelles et sportives.
- Encourager le développement des compétences sociales et des valeurs citoyennes.
- Renforcer les liens entre la Ville et les établissements scolaires.
- Proposer des temps d'animation en complémentarité avec le projet éducatif des collèges.

## 2.5 LE BUDGET

Chaque année les conseillers municipaux se réunissent afin d'attribuer un budget pour le secteur jeunes. Ce sera au responsable du secteur d'échanger avec les jeunes pour réaliser un budget prévisionnel. Ensuite chaque idée d'investissement, de projets, de sorties, séjours, matériel sera validé auprès de l'organisateur à l'aide d'un devis et bon de commande.

## 3. EQUIPE D'ANIMATION

Le responsable du secteur jeunes situe son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

- Il conduit un projet pédagogique en référence avec le projet éducatif.
- Il gère les relations avec les différents partenaires
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'espace jeunes
- Il associe les parents à la vie du Secteur Jeunes.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement
- Le respect de la mise en œuvre du projet pédagogique par son équipe d'animation.
- L'organisation interne : appel et pointage, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi
- L'organisation logistique des activités et actions menées tout en veillant au respect du budget.
- Le rangement, la saisie des inscriptions, création des plaquettes de communication.
- La sécurité physique et affective des enfants dans sa structure

## 4 OBJECTIFS DE L'EQUIPE

- Aller à la rencontre des jeunes du territoire
- Donner l'envie aux jeunes d'être les créateurs d'idées et d'innovation
- Avoir des connaissances sur son public
- Réalisé des actions en partenariat avec d'autres
- Proposer des activités diversifiées
- Se former en tant que professionnel jeunesse

## 5.OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ENVERS LES JEUNES

Les jeunes viennent au secteur jeunes pour se rencontrer et se retrouver. Nous pensons et organisons les sorties et les activités ensembles. Lors des vacances scolaires, nous planifions le programme en collectivité. L'échange par semaine sera réalisé avec les jeunes pour parler des différents projets et activités.

1. Informer, accompagner, sensibiliser et prévenir
2. Favoriser la responsabilité et l'autonomie du jeune
3. Favoriser l'apprentissage du jeune sur la citoyenneté
4. Intégrer les familles dans ce dispositif

Objectifs pédagogique	Lien avec le projet éducatif de la ville	Objectifs opérationnels (pour les enfants)	Mise en œuvre concrète pour les animateurs
<b>Développer le vivre ensemble</b>	Tolérance et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles du groupe</li> <li>- Ecouter les autres</li> <li>- Coopérer dans les jeux ou projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux coopératifs</li> <li>- Elaboration collective des règles</li> <li>- Temps d'échanges et médiation</li> </ul>
<b>Initier à la citoyenneté</b>	Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre des responsabilités</li> <li>- Exprimer ses idées</li> <li>- Participer à la vie du groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'enfants</li> <li>- Missions attribuées</li> <li>- Temps de parole</li> </ul>
<b>Encourager l'inclusion</b>	Tolérance, solidarité, épanouissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accepter les différences</li> <li>- Travailler en binôme</li> <li>- Demander ou proposer son aide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil bienveillant</li> <li>- Activités accessibles à tous</li> <li>- Jeux par tirage au sort, groupes mixtes</li> </ul>
<b>Favoriser les liens intergénérationnels</b>	Solidarité, épanouissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des échanges</li> <li>- Être à l'écoute de personnes âgées</li> <li>- Transmettre ou recevoir des savoirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets intergénérationnels</li> <li>- Activités communes avec seniors</li> </ul>
<b>Développer l'autonomie</b>	Autonomie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisir une activité seule</li> <li>- Gérer son matériel</li> <li>- Réaliser une tâche sans aide systématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'activités libres</li> <li>- Favoriser l'essai/erreur</li> <li>- Encourager les initiatives personnelles</li> </ul>

L'équipe d'animation aura pour but d'inclure les jeunes dans les prises de décisions du secteur. Ils sont acteurs des loisirs.

Périodes	Thématique principale	Idées d'Axes et activités
Vacances de la Toussaint	Les racines et traditions	Découverte des cultures locales et du monde, conte, cuisine, ateliers autour des traditions
Vacances de février	La solidarité et le vivre ensemble	Jeux coopératifs, ateliers d'expression sur la tolérance, actions de partage.
Vacances d'avril	L'environnement et le développement durable	Activités nature, jardinage, recyclage, sensibilisation à la biodiversité, construction d'objets à partir de matériaux recyclés.
Vacances d'Août	L'autonomie et la découverte de soi	Ateliers d'expression artistique, parcours d'autonomie, jeux de rôle, sport et défis, atelier de cuisine simple et gestion de projet.

## 6. FONCTIONNEMENT

Les jeunes bénéficient d'un accès libre au secteur sur ces temps d'accueils :

Période extrascolaire	Période Scolaire
Tous les jours de la semaine de 9h00 à 18h00	Tous les jours de la semaine de 16h30 à 18h30. Mercredi de 12h00 à 18h30.

Les jeunes peuvent prendre leur repas dans la salle mise à disposition s'ils ne peuvent pas rentrer chez eux le temps du midi.

Les locaux sont entretenus par les jeunes quotidiennement accompagnés du responsable du secteur, les plus grosses tâches sont assurées par l'agent d'entretien.

L'animateur veille à se déplacer avec un moyen de communication, une trousse à pharmacie qui doit être contrôlée régulièrement.

L'animateur veille à la bonne utilisation du matériel et au bon déroulement de l'activité.

Les règles de vie seront établies avec les jeunes ce qui leur permet d'avoir un cadre et elles seront affichées dans la salle d'accueil.

## 7. INSCRIPTIONS

Le jeune devra fournir un dossier d'inscription complet comprenant :

- Une fiche individuelle de renseignements
- Une attestation d'assurance civile
- La fiche sanitaire
- Le numéro allocataire CAF
- Le règlement intérieur lu et signé

Les familles recevront une facture du trésor public d'une cotisation de 15 euros par an. La facture sera à régler directement au trésor public de Gray.

A leur arrivée, les jeunes se notent sur le cahier de présence en indiquant le nom/Prénom, heure d'arrivée et de départ.

## 8.LES POINTS NON-NEGOCIABLES

- La consommation d'alcool et/ou de produits illicites est interdite sous peine de sanctions Voire d'exclusion de la structure.
- Les jeunes en état d'ébriété, ou sous l'effet de produit illicite ne sont pas autorisés à entrer et participer aux activités.
- Toutes formes de violences (verbale, psychologique ou physique) sont interdites.
- L'introduction de tout objet dangereux est interdite.
- Le non-respect du matériel est sanctionné par la réparation ou le remplacement de celui-ci.
- La consommation de cigarettes est interdite dans les locaux et durant les temps d'activités.
- Le téléphone portable est interdit lors des activités

## 9.LA COMMUNICATION

Les jeunes ou les familles pourront communiquer avec le secteur jeunes par mails, téléphone, page internet, les réunions d'informations.

Le responsable devra également faire connaitre le dispositif avec l'aide de nos partenaires.

## 10.EVALUATION

L'équipe d'animation rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées ).

Les jeunes vont évaluer avec l'animateur les différentes actions menées en regardant si :

– de qualité: clarté, pertinence, conformité, amélioration, originalité

–La quantité : fréquence.

–présence ou non de certains éléments typiques, caractéristiques d'images Des évaluations seront aussi effectuées régulièrement avec les jeunes:

– A l'oral, tous autour d'une table avec un ordre du jour pour évaluer :

✓ Les activités

✓ La vie quotidienne

✓ Le local & environnement

✓ Les relations entre eux

✓ Les animateurs/Intervenants

✓ Les moyens mis à leur disposition

– A l'écrit, sous forme de jeux.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

**S<sup>2</sup>LO**

ID : 070-217002799-20250929-DEL\_2025\_5\_135-DE